

*Grève des débardeurs*

nous réunir ce soir, cela démontre peut-être l'échec de notre politique du travail actuellement. Cela démontre probablement que nos mécanismes de négociations, que notre volonté de régler les problèmes dans le monde du travail, que notre volonté n'est peut-être pas aussi coriace que les problèmes économiques qui confrontent nos concitoyens.

Ce débat ce soir, comme celui que nous avons tenu dans le cas des débardeurs de Vancouver, comme dans celui sur tous les autres conflits depuis 1968, démontre l'importance de moderniser nos modes, nos processus de négociations. Cela démontre qu'il est temps que les employeurs au Canada comprennent l'importance de s'«attabler», de discuter, de trouver des solutions à ce problème pour assurer le bien commun et répondre aux besoins de la population.

Chez moi, nous sommes actuellement victimes d'une grève qui affecte le monde ouvrier dans les industries du meuble. Il s'agit là d'un conflit sérieux, qui durera peut-être très longtemps, parce que chacun se tient sur ses positions et «tient son bout de table», et parce que les lois sont peut-être insuffisantes dans le monde actuel ou dépassées dans le monde du travail pour faire en sorte qu'on trouve une solution rapide.

Dans le cas des débardeurs, c'est exactement cette situation qui existe.

Supposons un instant que nous adoptions une loi pour forcer le retour au travail des débardeurs. Cela ferait quoi? Qu'arriverait-il? Cela forcerait la main à des gens qui recherchent une justice pour une plus grande sécurité d'emploi ou des meilleures conditions de travail ou un meilleur salaire. Ont-ils raison ou ont-ils tort? Peu importe. Ce Parlement forcerait des travailleurs à retourner au travail sans probablement avoir eu ce qu'ils demandaient sinon en tout, au moins en partie, d'autre part, cela assurerait l'approvisionnement en grains. Mais le problème serait-il réglé pour autant? Ceci n'est pas assuré. Ce n'est pas assuré qu'une loi d'urgence règlera ce problème puisque dans deux ans, dans un an ou dans six mois, le même problème nous reviendra.

Madame le président, comme le disait l'honorable ministre des Postes, il est temps que chacun comprenne sa position et la réévalue, fasse la part des choses d'une façon juste et équitable.

L'honorable député de Beauce disait que la situation était dramatique, cela est vrai. Et, madame le président, ceci doit être constaté en dehors de toute «partisanerie» politique.

Nous avons actuellement la chance d'avoir un débat qui nous permettra de démontrer aux débardeurs et à la population canadienne comme aux meuniers que ce Parlement est intéressé à ce que notre pays fonctionne, que cela «tourne» chez nous, que l'on peut régler ces problèmes. Évidemment, on ne règlera pas le problème cette nuit, il semble bien que non.

Madame le président, j'écoutais cet après-midi une interview réalisée avec celui qui s'occupe de la direction des débardeurs à Montréal et, à une question que l'interviewer lui posait, à savoir: Si le Parlement votait une loi d'urgence, qu'arriverait-il? il a répondu à moins que je ne me trompe, que même avec une loi d'urgence, il n'était pas du tout assuré que ses hommes retourneraient au travail.

Madame le président, avec un tel esprit on ne trouvera sûrement pas une solution. L'interviewer lui a alors demandé: «Pourquoi vous qui aviez dit que vous respecteriez l'injonction et que vous laisseriez le libre accès aux élevateurs, ne le permettez-vous plus?» Et il a répondu

[M. Fortin.]

qu'il n'avait pas reçu l'appui inconditionnel des meuniers du Québec dans la lutte que les débardeurs faisaient pour obtenir justice.

Madame le président, pour les débardeurs il s'agit d'un moyen de pression, la ligne de piquetage, un moyen de pression pour forcer la main de quelqu'un, la main du gouvernement pour sensibiliser la population, faire pression auprès des meuniers. Là-dessus, ce même chef syndical rajoutait que si les meuniers étaient si puissants pour réussir à s'approvisionner, ils devraient être assez puissants pour s'aider à régler leur propre conflit.

Voilà, madame le président, le fameux engrenage social qui se remet en marche et nous arrêterons à quel endroit avec cela? Comme le disait l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner): «Non seulement le bien commun est en cause, mais l'inquiétude de nos concitoyens est à son paroxysme». Il est temps qu'une action soit prise, peu m'importe de savoir s'il y a des grains dans les élevateurs ou pas, ce qui m'intéresse pour le moment, c'est que les meuniers puissent s'approvisionner en paix et en sécurité.

Madame le président, les besoins du Québec par mois sont 1,200,000 minots de blé, 1,700,000 d'avoine, 2,300,000 d'orge et 1,200,000 minots de maïs pour un total de 6,400,000, soit un besoin total par jour de 213,000 minots. A onze heures ce matin, à Québec, il y avait 219,000 minots d'avoine, d'orge et de blé. Or, les ports de Montréal et de Québec s'approvisionnent maintenant à Québec.

Madame le président, cela démontre l'urgence extrême de la situation. Je ne veux pas davantage retenir le temps de la Chambre, mais je tiens à dire ceci: Je souhaite de toutes mes forces qu'un règlement positif se trouve dans le plus bref délai. Je souhaite que si une loi d'urgence est passée qu'elle ne soit pas faite de façon exceptionnelle pour un groupe de débardeurs précis ou un groupe de travailleurs canadiens précis.

Je pense qu'en même temps on devra viser à une solution beaucoup plus permanente, soit l'usage d'un tribunal du travail comme les créditistes le demandent depuis très longtemps, soit l'arbitrage obligatoire, soit toute autre solution positive qui permettrait d'obtenir justice et de respecter les demandes des deux parties en cause.

Madame le président, le gouvernement actuel n'a pas agi à ce jour. Le ministre répondait au député de Bellechasse la semaine dernière qu'il n'y avait pas de problème, que la situation était sous son contrôle, qu'il surveillait ce qui se passait et il répondait de façon assez narquoise au député de Bellechasse que les élevateurs étaient remplis de grain, qu'il y en avait suffisamment. Mais, madame le président, comme en font foi les *Débats* de la Chambre des communes cela ne règle pas le problème puisque c'est un problème d'accès.

Je souhaite en terminant, madame le président, comme je le disais, qu'une solution rapide se trouve étant donné l'urgence de la situation. Dans Lotbinière particulièrement nous sommes situés exactement, un peu comme la circonscription de Richelieu, entre Québec, Trois-Rivières et Montréal, nous sommes en plein au cœur du problème. Madame le président, j'espère sincèrement que cette grève ne se fera pas «sur le dos» des producteurs, que les débardeurs le comprendront. J'espère surtout qu'à la Chambre des communes nous allons essayer, et que ce débat nous donnera une leçon pour une fois, nous allons essayer de nous unir, nous de l'Est du pays, pour obtenir justice pour les gens de chez nous, comme les gens de l'Ouest nous donnent cet exemple depuis je ne sais combien d'années à la Chambre. Le jour où nous aurons compris cela, madame le président, ce jour-là nous pourrions sûrement légitimer